

Conseil du LPPL

Visio conférence du lundi 2 novembre 2020

COMPTE-RENDU

Présents :

- ALLAIN Philippe, Professeur d'Université à Angers, Directeur Adjoint du LPPL
- COLOMBEL Fabienne, Maître de conférences Habilitée à Diriger les Recherches, Responsable de l'axe 1 à Nantes
- FLEURY-BAHI Ghazlane, Professeur d'Université à Nantes, Directrice du LPPL,
- GILET Anne-Laure, Maître de conférences à Nantes
- JEANBLANC Sandra, Gestionnaire du LPPL à Nantes
- POTARD Catherine, Maître de conférences à Angers
- REMAUD Julie, Doctorante angevine
- ROY Arnaud, Professeur d'Université à Angers
- BOUDOUKHA Abdel-Halim, Professeur d'Université à Nantes
- BOUNKOSSO PEMBA Cezanne, Doctorante nantaise
- CUSSONNEAU Eléonore, Gestionnaire du LPPL à Angers

Absence :

- GAYMARD Sandrine, Professeur d'Université, Responsable de l'axe 2 à Angers

Ordre du jour

Informations générales

- I. Approbation du compte-rendu du conseil du 7 septembre 2020
- II. Formalisation des pièces constitutives pour les dossiers de candidature au doctorat
- III. Examen d'un projet de thèse (Tom LEMEE sous la direction de Frédérique ROBIN)
- IV. Examen de 2 projets de recherche (Mohamad EL HAJ et Ghozlane FLEURY-BAHI)
- V. Point sur les besoins exceptionnels du laboratoire : crédits récurrents Université de Nantes ; Enveloppe stratégique en soutien aux besoins exceptionnels des unités de recherche (AO DRPI)
- VI. Site Web LPPL
- VII. Questions diverses.

Informations générales

- Point sur les mesures prises dans le domaine de la Recherche à Nantes pendant le confinement :
 - Le télétravail est la règle mais des autorisations peuvent être signées par le DU pour une journée de présence, pour les activités qui le nécessitent.
 - Le jour même, il est nécessaire de signer le registre de présence à l'arrivée et au départ de l'Université.
 - Cela concerne également les stagiaires qui ne peuvent pas rester seuls dans le bâtiment
 - Une seule personne par bureau
 - Pas de déjeuner possible dans les salles de pause
 - Salles de pauses fermées
- Pour Angers, ce sont globalement les mêmes mesures, la présence est autorisée exceptionnellement par demi-journées après demande au Doyen Monsieur FLEURANT.
- Philippe ALLAIN soulève le problème des interventions extérieures prévues pour les prochains séminaires. Les personnes concernées vont être contactées pour proposer de participer via Zoom.
- Julie REMAUD intervient pour demander s'il est possible de trouver une solution pour les doctorants résidant à l'étranger et ne pouvant pas forcément se connecter aux horaires des séminaires. Il est proposé, dans l'avenir, d'enregistrer les interventions et de les rendre accessibles sur le site internet.
- Il est demandé à Julie REMAUD et Cézanne Magalie BOUNKOSSO-PEMBA de préparer un compte rendu de la journée d'accueil des doctorants qui a eu lieu le 26 octobre en visioconférence.
- Ghozlane FLEURY-BAHI et Philippe ALLAIN informent qu'il n'y a pas eu de retour de la tutelle angevine concernant l'évaluation HCERES depuis le dépôt du dossier à l'UA. Une audition en interne est prévue le 3 décembre 2020. Il est possible que les évaluations par l'HCERES soient décalées.

- Philippe ALLAIN évoque la venue de Madame Frédérique VIDAL à Angers et reprend quelques-unes des idées sur lesquelles elle s'est arrêtée pendant son intervention sur son projet de loi : améliorer l'attractivité des métiers de la recherche (augmentation des salaires des MCF et des primes des MCF et PR, augmentation des montants des allocations de thèses, solutions financières pour les doctorants non allocataires), augmenter les budgets ANR pour augmenter les taux de succès, augmenter les dotations des laboratoires par différents moyens. Philippe ALLAIN informe également avoir échangé avec Madame VIDAL, en fin de sa conférence, à propos des discussions qui avaient été engagées entre le Ministère et les instances représentatives (AEPU, etc.) au sujet des formations en psychologie. Elle lui a dit être au courant du fait qu'elles avaient débuté, avaient été interrompues et devaient bientôt reprendre, mais ne pas bien connaître le dossier. Philippe ALLAIN dit avoir compris que la Ministre était plus sur une logique de diversification des parcours pour absorber les flux que sur un allongement de la durée des études.
- Abdel-Halim BOUDOUKHA intervient au sujet de l'amendement de la loi LPR, passé en « force », visant la suppression de la qualification aux fonctions de PR par le CNU qui serait remplacé par une évaluation locale. Il propose au conseil de réagir par la rédaction d'une mention de désaccord qui serait communiquée aux membres du LPPL. Les membres du conseil sont d'accord. Abdel-Halim BOUDOUKHA se charge de rédiger une proposition de texte qui, une fois validée par les membres du conseil, sera diffusée aux membres du laboratoire et mis en ligne sur le site internet du LPPL.

Approbation du compte-rendu du conseil du 7 septembre 2020

Le compte rendu est approuvé moyennant la correction de quelques coquilles.

Formalisation des pièces constitutives pour les dossiers de candidature au doctorat

Ghozlane FLEURY-BAHI réprecise les pièces à fournir pour la constitution d'un dossier de candidature au doctorat :

- Le CV du candidat
- Un projet de thèse détaillé
- Les notes de M1 et M2 (ou une attestation du responsable de formation)
- Les modalités de financement (activité professionnelle, contrat, etc.)

Une trame va être proposée pour le dépôt du projet (contexte, problématique, méthode, calendrier, etc). Un fichier, rassemblant tous les documents demandés, devra être préparé pour dépôt sur le Cloud du laboratoire.

Examen d'un projet de thèse (Tom LEMEE sous la direction de Frédérique ROBIN)

Projet de Tom LEMEE : Il est demandé que le projet soit retravaillé et enrichi sur les volets lieu de recrutement des patients, méthodologie, financement du doctorant, pour une seconde soumission.

Le projet de Mathieu CORVAISIER (directeur Cédric ANNWEILER), transmis très tardivement est aussi examiné. Ce projet est orienté pharmacie clinique et ne semble visiblement pas poser de soucis pour une inscription au LPPL selon la direction de l'ED ELICC. Le projet est validé

mais la direction du LPPL prendra le temps d'échanger avec la direction de l'ED pour confirmation.

La question de la constitution des comités de suivi de thèse est abordée, les règles ne paraissant pas très claires. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

Examen de 2 projets de recherche (Mohamad EL HAJ et Ghozlane FLEURY-BAHI)

Ghozlane FLEURY-BAHI présente rapidement le projet ANR auquel Mohamad EL HAJ est associé. Il porte sur la résilience face au COVID ; aucun budget n'est prévu pour le LPPL. Le projet est validé.

Ghozlane FLEURY-BAHI présente le projet BLUE porté par l'Institut Mer Littoral auquel elle est associée ainsi qu'Oscar NAVARRO. Il s'agit d'un projet sur l'énergie et le développement durable, et la perception des risques associés à la production d'énergie par éoliennes fluviales en Afrique. Le projet est validé.

Point sur les besoins exceptionnels du laboratoire

Crédits récurrents Université de Nantes ; Enveloppe stratégique en soutien aux besoins exceptionnels des unités de recherche (AO DRPI)

Ghozlane FLEURY-BAHI évoque les crédits restants à Nantes et propose deux actions :

- L'identification des besoins en matériel ou logiciels pouvant améliorer l'équipement des salles d'expérimentations
- La mise en place d'appel à projets afin de soutenir des études exploratoires ou pilotes destinées à amorcer le dépôt d'un projet auprès d'un financeur national type ANR.

Les deux propositions sont adoptées.

Site Web LPPL

Le point est reporté au prochain conseil.

Questions diverses

Pas de question diverse